

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MERCREDI 1<sup>ER</sup> MARS 2017 SUR LE 1<sup>ER</sup> PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-02-382 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement ci-dessus mentionné concernant la disposition relative aux formes de bâtiments prohibés, avis public est donné de ce qui suit :

#### 1. Adoption du premier projet de règlement

Lors de la séance du Conseil municipal tenue le 6 février 2017, le conseil a adopté, par résolution, le premier projet de règlement suivant :

- *Règlement numéro 2017-02-382 modifiant le règlement numéro 2007.07.291 intitulé ZONAGE, afin d'autoriser la garde de poules à l'intérieur du périmètre urbain, à des fins accessoires à l'habitation*

#### 2. Assemblée publique de consultation

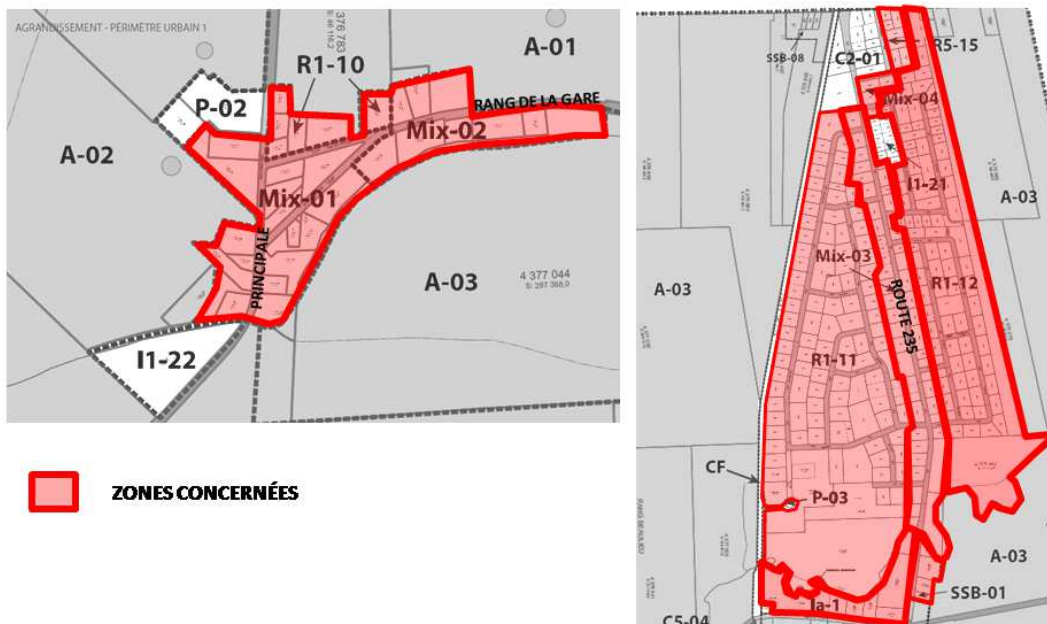
Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation aura lieu le **mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017, 19h, à la salle du conseil municipal située au 185, rue Principale, à Sainte-Sabine**. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

#### 3. Objet du premier projet de règlement

Le premier projet de règlement numéro 2017-02-382 a pour objet d'autoriser la garde de poules à l'intérieur du périmètre urbain, à des fins accessoires à l'habitation unifamilial.

#### 4. Zones concernées

Les zones concernées sont R1-11, R-12, R5-15, R1-10, Mix-01, Mix-02, Mix-03, Mix-04, Ia-1 et SSB-01, tel qu'illustré ci-dessous :



#### 5. Consultation du projet de règlement

Le premier projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 185, rue Principale à Sainte-Sabine, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Sainte-Sabine, ce 7<sup>e</sup> jour de février 2017.

Chantal St-Germain  
Directrice générale, secrétaire-trésorière